

BROCHURE INTERDICTION DE JEU

Principe et base juridique

- Les casinos sont tenus par la loi d'imposer une interdiction de jeu si la personne concernée est soupçonnée d'être surendettée, de ne pas remplir ses obligations financières ou de ne pas faire face à des risques disproportionnés par rapport à ses revenus et à son patrimoine.
- La base juridique pour la mise en application et la levée des interdictions de jeu est tirée des dispositions de la loi fédérale sur les jeux d'argent (LJA) et de l'ordonnance fédérale sur les jeux d'argent (OJA) :
 - **Interdiction des jeux d'argent Art. 80, al. 1, let. a et b LJA**
 - **Interdiction de jeu Art. 80 Al. 2 LJA**
 - **Interdiction volontaire de jeu Art. 80, al. 5 LJA**
 - **Levée de l'interdiction de jeu Art. 81 Al. 1 - 3 LJA**
 - **Suppression d'une demande d'interdiction volontaire de jeu Art. 84 LJA**

Interdiction de jeu

L'interdiction s'applique dans toute la Suisse à tous les jeux de casino sous licence, dans les casinos et sur Internet ainsi qu'aux loteries en ligne, aux paris sportifs et aux jeux d'adresse et aux jeux de grande envergure définis par l'autorité intercantonale (art. 80 de la loi sur les jeux d'argent). Cela signifie, par exemple, que l'interdiction s'applique également à la participation à la loterie suisse via Internet et aux autres jeux proposés en ligne par Swisslos et la Loterie Romande.

L'interdiction est inscrite dans un registre national. Les droits d'accès à ce registre sont régis par la loi.

Suppression de l'interdiction de jeu

L'interdiction volontaire peut être levée à la demande de la personne concernée si les motifs qui ont conduit à l'interdiction n'existent plus. La demande doit être soumise au casino ou à la société de loterie qui a imposé l'interdiction. Une agence spécialisée reconnue au niveau cantonal doit être impliquée dans la procédure d'annulation (art. 81 de la loi sur les jeux d'argent). Lors d'un entretien personnel avec la personne concernée, la situation financière et personnelle est vérifiée. Les raisons qui ont conduit à l'interdiction sont également vérifiées comme n'existant plus. L'intéressé doit présenter les documents exigés par le casino (extrait du registre des poursuites, preuve de salaire ou d'avoirs, etc.)

En cas de décision négative du casino ou si la personne concernée refuse de coopérer, elle reste exclue du jeu jusqu'à nouvel ordre. Une nouvelle demande de levée de l'interdiction ne peut être introduite au plus tôt qu'après un an.

Une **interdiction volontaire en vertu de l'art. 80, al. 5 LJAr** peut, en vertu de l'art. 84 LJAr, peut être levée au plus tôt après une période de trois mois.

Violation l'interdiction de jeu

Les tentatives de l'intéressé de violer l'interdiction peuvent donner lieu à une action en justice de la part des casinos (accusations d'intrusion en vertu de l'article 186 du Code pénal suisse, CP). Les gains des personnes bloquées sont considérés comme illégaux et sont conservés par les casinos. Les paris ne sont pas remboursables.

Informations sur les interdictions de jeu des casinos frontaliers

En **Autriche**, tous les casinos sont gérés par Casinos Austria. Vous pouvez vous faire interdire sur place ou en faire la demande par écrit, également avec une copie de votre pièce d'identité. En Autriche, le système de contrôle d'accès est mis en réseau à l'échelle nationale.

Adresse : Casinos Austria AG, Responsible Gaming, Rennweg 44, 1030 Vienne, Autriche

Ligne directe : 0800 202 304 304

Email : help@casinos.at

En **Allemagne**, il existe un système d'interdiction à l'échelle nationale concernant le jeu excessif, prescrit par la loi et indépendant du fournisseur. Afin de vous interdire volontairement de jeu, il est préférable d'enregistrer vos données personnelles sur place, de sorte que le blocage s'applique immédiatement. Dans le cas d'une demande écrite d'interdiction volontaire, celle-ci sera mise en œuvre dans un premier temps, mais la personne concernée sera également contactée afin de prouver son identité dans un deuxième temps (contrôle d'identité).

Adresse: Baden-Württembergische Spielbanken GmbH & Co KG, Werderstrasse 4, D-76530 Baden-Baden

Téléphone : 0049 722 13 02 40

Email : info@bw-casinos.de

En **France**, la Gendarmerie Nationale est responsable de l'interdiction des jeux de casino. Renseignez-vous par téléphone pour connaître les modalités exactes. Une interdiction est valable pour toute la France.

Adresse : Gendarmerie Nationale, Renseignements généraux, 4, rue Zéphiran, F-01210 Bellegarde.

Téléphone. +33 4 50 34 20 03

Si vous avez des questions, vous pouvez également nous contacter par téléphone : +41 (0)81 410 03 03.